

Intervention Jean-Louis DUMONT 28 novembre 2012

(Seul le prononcé fait foi)

Madame, Monsieur et Chers Collègues,

Vous allez décider qui sera le président de l'Union sociale pour l'habitat pour les 4 années à venir. Dans un contexte de crise et de menaces, cette élection ouvre de réelles opportunités pour nos organismes.

Nous devons faire résolument face car notre action fait partie intégrante du combat pour la cohésion sociale et avec vous, je veux relever ces défis majeurs auxquels nous sommes confrontés.

Le temps ne me permet pas de détailler, mais je voudrais citer 4 défis qui me semblent essentiels :

Le premier défi est d'abord celui de répondre aux attentes de nos concitoyens. Elles sont nombreuses et parfois contradictoires, un logement locatif ou en accession de bonne qualité, d'un coût abordable, avec des conditions d'accès transparentes et équitables, et des délais d'attente raisonnables. L'objectif de construction des 150 000 logements sociaux doit permettre de répondre aux besoins particulièrement aigus de certains territoires, **mais nous devons aussi continuer notre mobilisation au service d'une cité ouverte à tous et agréable à vivre.**

Le second défi sera d'inscrire notre action dans la territorialisation et la décentralisation de l'habitat.

Nos territoires sont différents et si l'Etat doit conserver un rôle majeur, nous devons nous placer résolument dans la perspective de l'acte 3 de la décentralisation et dans une plus grande responsabilité des collectivités territoriales. **Pour que les collectivités locales soient nos meilleures alliées, les liens étroits qui les unissent à nos organismes et à notre Mouvement doivent être renforcés. Je pense bien évidemment aux Oph mais aussi à l'ensemble des organismes Hlm Esh, Coopératives et Sacicap.**

Le troisième défi sera de maintenir les équilibres financiers et économiques de nos organismes.

Le prélèvement mis en place en 2011, l'augmentation des coûts, la diminution des aides directes de l'état mettent à mal l'équilibre financier des opérations et celui de nos organismes. Les mesures annoncées et notamment l'augmentation du taux de TVA, passant successivement de 5% à 7 puis à 10%, doivent nous inciter à exprimer très fortement notre exigence d'une politique lisible et durable vis-à-vis des pouvoirs publics. Il ne s'agit pas seulement de demander la suppression de telle ou telle mesure, **nous devons exiger du pouvoir politique de disposer d'un cadre de financement stable qui nous permette d'atteindre tous les objectifs qui nous sont assignés.** Et pour cela l'Union sociale pour l'habitat doit aussi faire preuve d'innovation et établir des propositions intégrant des modalités justes et efficaces pour la coopération et la mutualisation entre les organismes.

Et enfin, 4ème défi, nous devons poursuivre et amplifier la modernisation du Mouvement.

Nos organismes et leurs fédérations ont fortement évolué depuis quelques années. La qualité de nos constructions, de nos opérations de rénovation urbaine, l'efficacité de nos réhabilitations, nos efforts pour la qualité de service en témoignent. **Nous devons faire preuve d'encore plus de professionnalisme, d'encore plus d'innovation.** Nous devons nous appuyer sur la force de conviction et sur la mobilisation de tous nos salariés et de nos administrateurs. Le travail avec nos partenaires sera également déterminant, je pense bien sûr aux locataires mais aussi à toutes les associations qui interviennent à nos côtés en particulier pour accompagner nos concitoyens les plus démunis.

Pour relever ces défis, nous avons besoin d'un Mouvement Hlm fort et d'une Union dont chaque organisme, chaque collaborateur, chaque administrateur reconnaisse le rôle et l'efficacité. Les attentes vis-à-vis de notre organisation professionnelles sont fortes et les réformes de sa gouvernance n'ont que trop tardé.

Notre organisation réunit des salariés, des élus et des militants bénévoles et toutes les compétences doivent être mobilisées. Je n'ai pas d'autre volonté que de rassembler.

Il nous faut travailler ensemble, de façon collégiale mais travailler vraiment, sans s'en remettre systématiquement aux services qui ont cependant un rôle important à jouer. Les plus novatrices des organisations sont celles qui associent étroitement militants et salariés et sont capables de parvenir à une production collective. **La participation et la démocratie participative ne sont pas de la démagogie. Elles sont une occasion et une chance à saisir pour nous faire gagner.**

Il existe de nombreux sujets pour lesquels le Comité exécutif doit donner de vrais mandats, de réelles délégations dans une gouvernance renouvelée. Je souhaite présenter rapidement au Comité exécutif, un projet de réforme de la gouvernance de notre Union autour d'un bureau qui pourrait se réunir plus régulièrement et qui serait doté de véritables prérogatives. Mais je veux aussi renforcer le rôle de notre Assemblée générale qui doit décider des grandes orientations de notre Mouvement. Nous devons conjuguer travail collectif, efficacité et capacité à décider bien et à temps.

Cette réforme devra être menée dans les meilleurs délais et sans qu'elle s'enlise. La gouvernance renouvelée de notre Mouvement doit permettre une mise en œuvre effective de notre programme de travail et une réaction rapide à l'actualité.

La diversité de nos statuts, de nos territoires, loin d'être un handicap doit être une force. **Aujourd'hui, une de nos familles est confrontée à une crise grave.** Cette situation nous concerne collectivement et au-delà du témoignage indispensable de notre solidarité, nous devons nous mobiliser. L'action conduite par les Sacicap complète de façon significative celle des organismes Hlm en faveur des politiques locales. **Elle doit être maintenue.** Comme lorsque le statut des coopératives était remis en question, je m'investis dans ce combat comme parlementaire et président d'une fédération et demain avec votre confiance, je m'y emploierais comme président de l'Union sociale pour l'habitat.

Je suis attaché au principe de la confédération et à la nécessité de respecter chacune des sensibilités, chacun des points de vue, qui s'expriment au sein de notre Mouvement. Pour autant, il est essentiel que, confrontés aux difficultés de la construction, de la gestion et aux enjeux professionnels du locatif social, chaque organisme, groupe ou famille soient réellement associées aux décisions et à la vie de l'Union. L'Union ne se construit pas sans et moins encore contre les Fédérations et les associations régionales.

Election à la présidence de l'Union sociale pour l'habitat
28 novembre 2012

Intervention de Jean Louis DUMONT

Enfin, je souhaite rendre fiers chacun d'entre nous, chacun de nos administrateurs chacun de nos salariés d'appartenir à un Mouvement efficace, reconnu et entendu.

C'est en élaborant ensemble un projet, en définissant collectivement ses conditions de mise en œuvre, que nous pourrions concrétiser cet objectif.

Je présente ma candidature à vos suffrages après des années passées dans notre Mouvement et une implication forte dans des organismes issus de toutes les familles. Je pense que ce qui prime c'est le travail que nous avons à faire ensemble au-delà de nos appartenances à des familles différentes.

Mon engagement repose sur la conviction profonde que les organismes, notre Mouvement et chacune de ses composantes ont un rôle déterminant à jouer. Ceci est vrai autant pour le développement durable de nos territoires que pour l'accompagnement de nos concitoyens les plus modestes dans leur parcours résidentiel. Notre action fait partie intégrante du combat pour la cohésion sociale et à ce titre intéresse tous les Français.

Ma candidature est totalement désintéressée. Je connais bien notre Mouvement et j'y suis attaché. Je veux mettre mon expérience et ma fonction au service d'une cause que nous rappelait récemment la Fédération des offices en commémorant la loi Bonnefoy. Pas d'avenir sans passé. Mais on n'honore pas le passé sans préparer l'avenir.

Les organismes doivent savoir que nous sommes à leur service et que nous les défendons envers et contre tout, en particulier contre les appétits des uns et des autres et pour que prime la nécessité du droit au logement pour tous. Notre Union n'est pas seulement une institution de référence, elle est et doit rester une force pour faire avancer notre pays. Au sein de cette force chaque organisme, chaque fédération, chaque association régionale, chaque responsable doit se sentir reconnu et partie prenante d'un Mouvement collectif et fraternel, efficace et humaniste, et porteur de progrès.

Je veux avec vous chers collègues et amis, relever ce défi pour servir le Mouvement.